



**AVIS CONCERNANT LA TENUE D'UNE RENCONTRE
D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

Donné à : Tous les propriétaires de journaux

Par: RecycleMédias

Sujet: **Proposition de tarif pour l'année 2023 et entrée en vigueur de la R.E.P. (Responsabilité élargie des producteurs)**

Date et heure : mercredi, 2 novembre 2022, 9h30 à 11h00

Endroit : La rencontre de consultation se tiendra sur Teams, vous pourrez vous connecter en cliquant sur le lien « *Rejoindre la réunion Microsoft Teams* » qui se trouve au bas du courriel.

De plus, le document de présentation et le projet de tarif 2023 seront disponibles sur le site web de RecycleMédias.

VOUS SEREZ TENUS DE FOURNIR DES CONTRIBUTIONS, EN ARGENT ET SOUS FORME DE PLACEMENTS PUBLICITAIRES, POUR L'ANNÉE 2023 COMME SUIT :

Contribution payable en argent :	207,60 \$ par tonne métrique
Contribution en placements publicitaires :	-----
Pour un total de :	207,60 \$ par tonne métrique

****Note 1 :** Les contributions indiquées ci-dessus ont été déterminées sans tenir compte d'aucune aide gouvernementale puisqu'aucune entente n'a encore été conclue pour le Tarif 2023.

****Note 2 :** Veuillez prendre note que cette année le tarif est produit en collaboration avec Éco-Entreprises Québec, et prend la forme d'un tarif unique, conformément à la nouvelle législation en vigueur.